



ATS

ADMINISTRATION TERRITORIALE
DE SANTE

Service Santé-Environnement

**RESULTATS D'ANALYSE DU CONTRÔLE SANITAIRE DES EAUX DESTINEES
A LA CONSOMMATION HUMAINE**

INFORMATIONS GENERALES

COMMUNE :	Miquelon-Langlade
DATE DE PRELEVEMENT :	22 octobre 2013
PRELEVEUR :	Boris DUMAS
DATE D'ANALYSE :	30 octobre 2013
N° D'ANALYSE :	AR-13-IC-062227-01, AR-13-IC-062228-01, AR-13-IC-062229-01
LABORATOIRE D'ANALYSE :	Eurofins

PARAMETRES ANALYTIQUES

PARAMETRE	VALEUR	LIMITE DE QUALITE (2)	REFERENCE DE QUALITE (3)
PESTICIDE IMIDACLOPRIDE			
- Eau brute	< 0,02 µg/l	0,1 µg/l	-
- Eau en sortie de station de traitement	< 0,02 µg/l		
- Eau au robinet d'un usager	< 0,02 µg/l		

(2) *limite de qualité* : valeur limite à ne pas dépasser

(3) *référence de qualité* : valeur guide indicatrice pouvant être dépassée de manière non significative

CONFORMITE

CONFORMITE PHYSICO-CHIMIQUE :	Oui
CONCLUSION SANITAIRE :	Eau de consommation humaine conforme aux exigences de qualité en vigueur pour le paramètre analysé
OBSERVATIONS :	néant

Articles L1321 1 à 10 et R1321-1 à 63 du code de la santé publique – arrêtés ministériels modifiés du 11 janvier 2007



Pour le Directeur Général
L'Ingénieur d'Etudes Sanitaires
Boris DUMAS

Signé